

# ASSEMBLÉE NATIONALE

31 janvier 2014

---

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE - (N° 1627)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AE269

présenté par  
M. Dufau, rapporteur

-----

### ARTICLE 2

### RAPPORT

A la dernière phrase de l'alinéa 15, substituer au mot:

"est"

les mots:

"a été"

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence rédactionnelle : le CNDSI a été institué par décret du 11 décembre 2013.